

FAP403AM L2 APAS Environnement de l'E.APA
Champ d'enseignement (cochez le/les champ(s) d'enseignement relatif à l'enseignement)

CMP	SHS	PHY	BMC	APS	OUT	LAN	APA	ENS	MNG	ERG
							X			

Année et semestre d'étude (cochez l'année et le semestre relatifs à l'enseignement)

Licence 1 TC		Licence 2 TC		Licence 2 EM		Licence 3 EM PCL		Licence 3 EM PE			Licence 3 APAS			Licence 3 ESPM			Licence 3 MS			Licence 3 GDOSSL	
S1	S2	S3	S4	S5	S6	S5	S6	S4	S5	S6	S4	S5	S6	S4	S5	S6	S5	S6	S5	S6	
								x													

Nature et volume du cours (renseignez le nombre d'heures ou de semaines de stage relatifs à l'enseignement)

Cours magistral (CM)	Travaux dirigés (TD)	Travaux Pratiques (TP)	Pédagogie Active	Stage
6 h	6 h	h	h	semaines

Objectifs de l'enseignement (précisez en quelques lignes les notions abordées, les connaissances et/ou compétences visées par l'enseignement)

Cet enseignement vise à permettre aux étudiants de comprendre de manière approfondie l'environnement d'exercice de l'Enseignant en Activité Physique Adaptée (EAPA), en intégrant les dimensions institutionnelles, juridiques, réglementaires et professionnelles du métier.

Dans un premier temps, les étudiants seront amenés à acquérir des connaissances sur les cadres législatifs et institutionnels dans lesquels s'inscrit l'EAPA. Cela comprend notamment la compréhension du secteur du handicap (loi du 11 février 2005, organisation des structures médico-sociales, droits des usagers) ainsi que du secteur sportif (Code du sport, conditions d'encadrement, responsabilités professionnelles, principes de déontologie). L'objectif est de leur permettre d'identifier les différents lieux d'intervention, les acteurs du réseau, ainsi que les obligations légales liées à leur future pratique.

Dans un second temps, l'enseignement vise à sensibiliser les étudiants aux risques physiques liés à l'exercice du métier. Il s'agit de leur donner des repères concrets pour analyser les situations professionnelles à risque (manutention, accompagnement de publics spécifiques, fatigue physique), et d'intégrer des stratégies de prévention à travers l'apprentissage de gestes et postures adaptés. L'objectif est de favoriser une pratique professionnelle durable, sécurisée et respectueuse de la santé du professionnel.

Plus globalement, ce cours participe à la construction d'une posture professionnelle éclairée, permettant aux étudiants d'intervenir dans le respect du cadre réglementaire tout en assurant leur propre sécurité et celle des publics accompagnés.

Mots-clés

Handicap ; secteur médico-social ; déontologie ; responsabilité ; prévention ; risques professionnels ; gestes et postures

Compétences à aborder.

Identifier les cadres institutionnels et les secteurs d'intervention de l'EAPA (médico-social, sanitaire, sportif)
 Connaître les principaux textes législatifs et réglementaires encadrant la pratique (loi de 2005, Code du sport...)
 Comprendre les responsabilités professionnelles et les principes de déontologie liés au métier d'EAPA
 Analyser une situation professionnelle au regard de son environnement juridique et institutionnel
 Identifier les risques physiques liés à l'intervention en APA
 Mettre en œuvre des stratégies de prévention adaptées (gestes et postures, organisation du travail)
 Adopter une posture professionnelle sécurisée pour soi et pour les publics accompagnés

Modalités d'évaluations envisagées (CC + SAE) :

Sur l'ensemble de l'unité, ce cours est évalué par un Contrôle Terminal (35%)

Épreuve écrite portant sur l'analyse de l'axe 1 (connaissances institutionnelles, légales et juridiques du métier). L'étudiant devra mobiliser ses connaissances pour analyser une situation ou un contexte professionnel en lien avec l'environnement de l'EAPA.

Plan de cours :

Le cours est structuré autour de deux axes principaux, combinant apports théoriques en CM et mise en application en TD.

- ◆ Axe 1 : Connaissances institutionnelles, légales et juridiques du métier

Cet axe est organisé en deux sous-parties :

- 1.1 Secteur du handicap (loi du 11 février 2005, organisation du médico-social, droits des usagers)
- 1.2 Secteur sportif (Code du sport, encadrement, responsabilités, déontologie)

Pour chaque sous-partie :

CM : 3h → apports théoriques et cadre réglementaire

TD : 2h → analyse de situations, études de cas, appropriation des textes

- ◆ Axe 2 : Risques physiques et prévention dans la pratique professionnelle

TD : 6h → travail pratique autour de l'identification des risques professionnels, apprentissage et mise en œuvre des gestes et postures, mises en situation